



Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public

26 rue Duméril 75013 Paris ~ [www.apmep.asso.fr](http://www.apmep.asso.fr)

## VOTE 2019

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). La représentation de l'APMEP sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

**VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS,  
VOTEZ !**

**Votre vote doit être posté avant  
le 1 juin 2019 \***

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le BGV de juillet 2019.

\* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

### SOMMAIRE :

- I. Modalités de vote
- II. Rapport d'activité
- III. Rapport financier
- IV. Renouvellement partiel du Comité national  
Déclarations de candidatures

# I - MODALITÉS DE VOTE

## Attention :

Conformément aux statuts et au règlement intérieur en vigueur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges dit « nationaux » au Comité national. Ainsi les adhérents sont appelés à voter sur :

1. **le rapport d'activité ;**

2. **le rapport financier ;**

**et TOUS les adhérents** sont appelés à voter pour renouveler leurs représentants au Comité national.

## POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité national.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, Régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail très lourd du secrétariat).

**Date limite d'envoi : 1 juin 2019 \***

\* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée

## II - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Présenté par le Bureau national

1. Introduction
2. Le travail interne
  - 2.1. Le Comité national
  - 2.2. Le Bureau
  - 2.3. Le site Internet de l'association, les publications et les réseaux sociaux
  - 2.4. La réflexion et la formation
  - 2.5. Lien avec les Régionales
3. Les relations externes
  - 3.1. Avec l'ADIREM
  - 3.2. Avec les autres associations et sociétés savantes
  - 3.3. Relation internationales
  - 3.4. Avec les syndicats d'enseignement
  - 3.5. Avec l'institution
  - 3.6. Les relations avec la presse
4. Conclusion

### **1. Introduction**

Depuis quelques années, ne figurent, dans ce rapport, que les actions spécifiques que l'APMEP a menées au cours de l'année civile. La plaquette « Visages de l'APMEP » assure la présentation de notre association ainsi que celle des nouvelles brochures. Cette plaquette est mise à jour tous les ans en fin d'année scolaire et son contenu est approuvé par le Comité de juin. Elle a été actualisée sur un certain nombre de points en juin 2018, une mise à jour des coordonnées de responsables a été faite en décembre 2019. Rappelons qu'elle contient également le texte « propositions et revendications » approuvé au Comité de juin 2018 (le texte d'orientation de 2010 est disponible sur le site internet de l'association).

Le site de l'association est l'organe principal de communication de l'APMEP. On y trouve évidemment, presque en temps réel, la plupart des actions de l'APMEP : les courriers envoyés à l'institution, des comptes-rendus de rendez-vous, des communiqués de presse, l'agenda du Bureau national, la présentation des nouvelles brochures, les annonces des vidéoconférences réalisées avec nos partenaires. Le forum, la partie réservée à chaque régionale, les rubriques spécifiques aux commissions et groupes de travail, permettent aux adhérents et militants d'échanger et d'informer de leurs actions. On trouve aussi sur le site des informations sur différents séminaires, colloques... organisés par des associations amies.

Le BGV, librement accessible sur le site et envoyé électroniquement à tous les adhérents et *Au Fil des Maths – le bulletin de l'APMEP* (version papier et version numérique) sont aussi essentiels pour les échanges d'informations et les débats d'idées au sein de l'association : le Bureau utilise ces deux supports pour communiquer avec les adhérents, pour les appels à cotisations et à contribution.

## **2. Le travail interne**

### **2.1 Le Comité national**

Le Comité s'est réuni les 24 et 25 mars, les 23 et 24 juin, ainsi que les 17 et 18 novembre 2018.

#### **Relevé de décisions du comité des 24 et 25 mars 2018**

##### **Approbation du compte rendu du précédent comité**

Le compte rendu a été approuvé.

25 votes pour et une abstention.

##### **Présentation des rapports financier et d'activité 2017**

Le comité autorise, à l'unanimité, le bureau à soumettre ces rapports au vote des adhérents.

##### **Au fil des maths**

L'équipe éditoriale demande au comité de ne prévoir que 4 numéros de la revue papier en 2019 pour prendre en compte la charge de travail des membres de l'équipe.

Le comité a voté à l'unanimité pour cette proposition.

### **Texte conjoint des commissions premier degré et collège**

Ce texte sera publié dans le numéro 527 du bulletin de l'APMEP « Au fil des maths » dans la rubrique « opinions » et a été débattu au comité national de mars 2018.

Il a été décidé que ce texte sera remis à l'ordre du jour du comité de juin afin de pouvoir prendre en compte les réactions éventuelles d'adhérents avant sa rédaction définitive comme position officielle de l'association.

### **Modification du règlement intérieur de l'association**

Lors du comité de novembre 2017, le comité a donné son accord pour faire publier dans le BGV de décembre les propositions du bureau pour la modification du règlement intérieur.

Afin d'entériner ces modifications dans le cadre de l'article 11 des statuts, le bureau soumet au vote du comité de mars les modifications du règlement intérieur, telles que publiées dans le BGV de décembre.

La modification du règlement intérieur est approuvée à l'unanimité. Lire le texte.

<https://www.apmep.fr/Statuts-et-reglement-interieur-de,8190>

### **Relevé de décisions du comité des 23 et 24 juin 2018**

#### **Approbation du compte rendu du précédent comité**

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

#### **Présentation des rapports financier et d'activité 2017**

Résultats du vote des adhérents :

- Votants : 644
- Rapport d'activités : pour : 585 ; contre : 14 ; abstention : 41 ; non-réponse : 4.
- Rapport financier : pour : 602 ; contre : 2 ; abstention : 31 ; non-réponse : 9.

#### **Tarifs des adhésions et des abonnements**

Présentation de deux projets de grille des tarifs par Jean-Paul Bardoulat.

La proposition A (cotisations avec abonnement gratuit pour tous les adhérents, comme en 2018) a été adoptée à 17 voix, contre 5 pour la proposition B.

Les tarifs 2018-2019 ont été adoptés à l'unanimité.

### **Le texte « Propositions et revendications de l'APMEP »**

Ce texte, situé au début de la plaquette « Visages », est actualisé chaque année. La version de cette année (remaniée par rapport à celle de l'an dernier) a été adoptée.

17 voix pour et une abstention.

### **Au fil des maths**

L'équipe éditoriale demande au comité de ne prévoir que 4 numéros de la revue papier par an pour prendre en compte les compléments numériques qui demandent un gros investissement.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

La version numérique est désormais accessible aux adhérents.

### **Présentation et vote du nouveau bureau**

Présentation du nouveau bureau qui a été élu par le comité (conformément à l'article 7 du règlement intérieur) à l'unanimité.

Composition du nouveau bureau :

- Présidente : Alice ERNOULT
- Vice-présidente, Lycée professionnel, Formation des enseignants : Jessica ESTEVEZ
- Secrétaire, Relations avec les Régionales, Collège : Julie VERSCHELDEM
- Trésorière, Premier degré, Formation des enseignants : Agnès GATEAU
- Formation des enseignants, Relation avec Au Fil des Maths : Jean TOROMANOFF
- Communication et fonctionnement, Collège : Virginie RIEU
- Lycée d'enseignement général et technologique, Mathscope, Partenariats : Eric BARBAZO
- Lycée d'enseignement général et technologique : Michel BOURGUET et Ginou ROMAIN

La liste des responsables nationaux pour 2018-2019 est publiée sur le site internet.

### **Relevé de décisions du Comité National des 17 et 18 novembre 2018**

#### **Approbation du compte rendu du précédent Comité**

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

#### **Les Journées Nationales à venir**

2022 : La Régionale de Haute Normandie propose sa candidature pour organiser les Journées au Havre, avec le soutien de la Régionale de Basse Normandie. Candidature acceptée à l'unanimité.

2023 : La Régionale de Rennes propose sa candidature pour organiser les Journées. Candidature acceptée à l'unanimité.

Et, pour rappel, les Journées Nationales se dérouleront :

en 2019 à Dijon, avec pour thème « La saveur des mathématiques »,

en 2020 à Bourges, avec pour thème « Le Centre au Cœur des Mathématiques »,

en 2021 à Poitiers.

### **Au Fil des Maths**

. La question suivante est posée au comité : peut-on proposer un encart publicitaire dans la revue à trois organismes de protection sociale complémentaire, (CNP assurances, le groupement Intérieure – AXA solutions collectives – Uitem et le groupement MGEN – MGEN Vie) ?

Résultats du vote : 19 voix contre – 5 voix pour - 5 absentions.

Le comité décide de refuser que ces organismes, ainsi que la MAIF et la MGEN qui ont été mentionnées comme étant souvent partenaires des JN, puissent acheter un encart publicitaire dans la revue Au Fil des Maths. Les publicités dans AFdM resteront en lien avec les mathématiques.

. Proposition de donner l'accès à la revue numérique à titre exceptionnel dans certains cas.

- Pour les personnes non enseignantes qui voudraient s'abonner à Au Fil des Maths.

Décision adoptée à l'unanimité, à titre dérogatoire, au cas par cas, validé par le bureau.

- Pour des établissements français à l'étranger.

Le Comité donne mandat au bureau pour prendre les décisions au cas par cas.

### **Réforme des lycées et du baccalauréat.**

La Régionale Poitou-Charentes suggère de proposer à tous les adhérents des éléments de réponses pour un certain nombre de points soumis à la consultation nationale sur la réforme. Les adhérents pourraient les utiliser, s'ils le souhaitent, ce qui permettrait de donner plus de poids à ces réponses.

Adopté à l'unanimité.

L'APMEP a été reçue par le CSP deux fois en octobre.

Elle est invitée à la DGESCO le mercredi 21 novembre. Une discussion avec le Comité a eu lieu pour préparer ce rendez-vous.

## **2.2 Le Bureau**

En 2018, le Bureau national s'est réuni huit fois (le week-end), dont une fois durant les Journées Nationales de Bordeaux et une fois en visioconférence. De rares réunions en ligne sur des points particuliers liés à l'actualité ont été également organisées.

D'une façon très habituelle, le Bureau s'est occupé de toutes les questions occasionnées par la gestion interne de l'association : adhésions, élections, fonctionnement, travaux du local... Il est accompagné pour cela par des chargés de mission. Ces derniers interpellent le bureau chaque fois qu'une décision est nécessaire, apportent leur expertise pour l'analyse de chaque situation puis sont généralement chargés de la mise en œuvre des décisions prises par le Bureau. Leur travail est essentiel pour le fonctionnement quotidien de l'association, le bureau les en remercie.

En 2018 le Bureau a été particulièrement mobilisé pour le suivi des réformes de la voie professionnelle, du lycée général et technologique et du baccalauréat ainsi que de la mise en œuvre du rapport Villani-Torossian. Les membres du Bureau et des commission Lycée Professionnel et Lycée d'Enseignement Général et Technologique ont été très régulièrement sollicités pour les rendez-vous avec le Conseil Supérieur des Programmes (CSP) et la Direction Général de l'Enseignement Scolaire (DGESCO). Ces rendez-vous ont fait l'objet de comptes-rendus publiés sur le site.

Une part non négligeable du travail du Bureau a aussi été consacrée au suivi des publications et au fonctionnement du site Internet, et à la préparation des débats du Comité national, de la page « Questions d'actualité » des Journées Nationales de Bordeaux et du séminaire.

## **2.3 Le site Internet de l'association, les publications et les réseaux sociaux**

### **LE SITE**

Année après année, notre site confirme sa place au sein de l'association. Comme nous l'avons rappelé en introduction, il est une vitrine importante de nos actions et du travail militant de chacun.

Il est toujours bon de rappeler également qu'il contient des informations pratiques, par exemple, les textes réglementaires. Il propose en outre des



liens avec des sites institutionnels ou de composantes de la communauté mathématique.

Grâce à l'investissement des responsables du site et des outils numériques de l'association, au niveau national et dans chaque régionale, de nombreuses rubriques sont régulièrement alimentée. Les nouvelles publications, en particulier quand elles concernent l'actualité, sont mises en avant sur la page d'accueil.

Devant la densité des contenus et des usages, et pour toujours mieux valoriser les travaux et actions de l'association, un groupe de travail a été mis en place pour préparer une rénovation du site.

### **LES RESEAUX SOCIAUX**

En novembre 2018, un compte Twitter a été créé pour l'APMEP Nationale : @APMEP\_Nat. Il permet une diffusion large et rapide des publications numériques de l'association.

*Au Fil des Maths* a aussi un compte Twitter dédié, ainsi qu'une page Facebook.

Un groupe APMEP est présent sur LinkedIn.

### **ANNALES D'EXAMENS ET DE CONCOURS**

La rubrique consacrée aux sujets et corrigés du Diplôme National du Brevet, du Baccalauréat et de Brevet de Technicien Supérieur est de loin la plus consultée du site. Elle est alimentée grâce au travail d'une équipe sous la responsabilité de Denis Vergès qui se charge de collecter les sujets, de concevoir des corrigés et de créer les fichiers LaTeX (sujets et corrigés). En 2018, dans le cadre d'un partenariat avec CultureMath, les fichiers pdf des sujets (DNB et Bac) nous ont été envoyés le jour même des épreuves.

Dans le cadre d'une collaboration avec le groupe de mathématiques de l'Inspection Générale, les sujets et corrigés des Olympiades académiques et nationales sont édités sous forme d'une brochure pdf, gratuitement disponible dans la boutique du site. La brochure des sujets 2018 a été publiée au mois d'octobre.

### **LES PERIODIQUES**

Il a été choisi de ne pas séparer dans ce rapport d'activité le site et les publications.

D'une part bon nombre de numéros anciens de nos publications papier sont en accès direct sur le site. D'autre part, le BGV (« *Bulletin à Grande*

*Vitesse* ») est librement consultable en ligne et la version numérique d'*Au Fil des Maths – le bulletin de l'APMEP* est accessible par la page d'accueil du site.

### **Mise en ligne des numéros anciens du BV (« bulletin vert ») et de PLOT**

Grâce à l'équipe éditoriale de PLOT, l'ensemble des numéros de cette revue sont disponibles sur le site dans la rubrique dédiée.

La numérisation et la mise en ligne des anciens numéros du BV se poursuit progressivement.

### **Le BGV (« bulletin à grande vitesse »)**

Le BGV est accessible à tous sur le site [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr), chaque numéro fait l'objet d'un envoi de mail aux adhérents.

Outre les articles écrits par les membres du Bureau, grâce au travail de l'équipe éditoriale sous la responsabilité de Brigitte Dody, le BGV contient de nombreuses informations sur la vie dans les régionales, diverses manifestations et colloques, publications, ...

Jusqu'en septembre 2018, une version papier était adressée aux adhérents n'ayant pas d'adresse électronique. À partir du mois de novembre 2018, cet envoi a été suspendu.

### **Au Fil des Maths – le Bulletin de l'APMEP**

L'équipe éditoriale est constituée d'un groupe pour la revue papier, d'un pour la partie numérique et d'une équipe technique sous la responsabilité de Lise Malrieu et s'est réunie cinq fois au cours de l'année 2018.

Un compte Twitter @aufildesmaths et une page Facebook permettent de diffuser les appels à articles et informations sur la publication.

6000 exemplaires d'un tiré-à-part de 36 pages édité au mois de mars 2018 ont été diffusés dans les régionales, dans le cadre du concours Kangourou et de certains congrès MATH.en.JEANS.

Par ailleurs, à partir du numéro 530, quelques exemplaires sont envoyés aux régionales afin qu'elles puissent faire mieux connaître la revue.

### **NOUVELLE EDITION DE LA PLAQUETTE « VISAGES DE L'APMEP »**

La plaquette a été mise à jour, en fonction des différentes prises de position du Comité, et de l'évolution de l'association (responsables, publications, etc.). Rappelons qu'elle contient un texte intitulé « Propositions et

revendications », réactualisé chaque année, et voté par le Comité de juin 2018.

#### LES BROCHURES

Outre la plaquette gratuite « Visages 2018-2019 de l'APMEP », à la fois catalogue des publications et mémento de l'association, il faut distinguer quatre types de brochures :

- brochures dont l'APMEP est seule responsable de la rédaction et de l'édition ; elles ont pour but d'aider les enseignants de mathématiques dans leur réflexion, leur formation et leur enseignement. Les adhérents bénéficient d'une réduction de 30%. Certaines sont mises gratuitement en ligne sur le site [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr).  
Le total bénévolat des auteurs de ces brochures mérite d'être souligné. Le Bureau les remercie tous chaleureusement pour leur dévouement.
- brochures dont l'APMEP est responsable de l'édition ;
- brochures en co-édition (un autre co-éditeur étant maître d'œuvre) ;
- brochures en co-diffusion.

On trouve dans la plaquette « Visages », ainsi que sur le site Internet, la liste des différentes brochures parues en 2018.

Les nouvelles co-diffusions ont pour but d'offrir des ristournes à nos adhérents sur l'achat d'ouvrages de qualité et d'améliorer les finances de l'APMEP en conformité avec la loi Lang.

Notre site de vente en ligne (permettant également l'adhésion en ligne) a pris sa vitesse de croisière. Il est important que chaque adhérent le fasse connaître.

Une brochure en deux volumes, intitulée « *Prof de maths un chouette métier* » a été éditée en 2018. Il s'agit d'une collection d'articles de PLOT offrant un panorama du métier d'enseignant de mathématiques dans ses aspects pédagogiques, disciplinaires et didactiques. Une offre particulière a été proposée aux étudiants de master MEEF par l'intermédiaire de correspondants dans les ESPE.

## 2.4 La réflexion et la formation

### LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Chacune des commissions nationales (premier degré, collège, lycée professionnel, lycée (LEGT), formation des enseignants et enseignement supérieur) s'est réunie pendant les Journées Nationales de Bordeaux, en présence d'un membre du Bureau.

Les autres réunions ont été préparées et alimentées par des échanges électroniques et par une ou deux réunions à Paris dans l'année. Elles donnent lieu à des prises de position débattues en Comité, lors de l'assemblée générale et dans toutes les réunions organisées au cours de l'année. Ces débats se traduisent chaque année dans le texte « propositions et revendications ».

**LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL ONT POUR OBJECTIF DE CREER DES RESSOURCES ET DE FAIRE DES PROPOSITIONS AU BUREAU ET AU COMITE POUR ALIMENTER LES DEBATS ET LE TEXTE « PROPOSITIONS ET REVENDICATIONS ». TOUS LES ADHERENTS QUI LE SOUHAITENT PEUVENT Y PARTICIPER. LA LISTE DES COMMISSIONS ET GROUPES, AINSI QUE LES COORDONNEES DES RESPONSABLES, SONT DISPONIBLES DANS LA PLAQUETTE *VISAGES*.**

### MATHSCOPE

Suite à la subvention de 40 000 € (distribuée à part égale à Maple-TA, Cabri-Log, Tactiléo et APMEP), les outils qui ont permis de mettre en place les parcours sur la plateforme ont été intégrés dans une même interface. Ce travail a été lourd et assez long car contenait pas mal de difficultés techniques et informatiques.

En juin, les premiers parcours finalisés ont été proposés à des lycées pour test, par l'intermédiaire de la librairie d'une région (Grand Est). Ils ont été testés dans plusieurs classes. Ces parcours contiennent des vidéos et des évaluations sur pratiquement tout le programme de seconde (environ 75 %).

Les retours sont positifs mais l'ergonomie de la plateforme n'est pas encore complètement finalisée. La difficulté de compatibilité des outils entre eux (Maple-TA, Cabri et Tactileo) fait que les difficultés techniques sont encore présentes. Le projet continue et verra un prolongement en 2019 dans des appels d'offre qui devraient sortir courant 2019.

## PUBLIMATH

Le Bureau renouvelle son soutien au gros travail du groupe Publimath. Le succès de Publimath repose sur l'énorme investissement des collègues de l'équipe.

La commission Inter-IREM/APMEP Publimath continue à élaborer une base de données bibliographiques principalement destinée aux enseignants et futurs enseignants de mathématiques de la maternelle à l'université. Cet outil est utile à tous ceux qui cherchent des ressources liées aux mathématiques.

Rappelons que celle-ci est accessible à l'adresse suivante : <http://publimath.irem.univ-mrs.fr/>

## LES JOURNEES NATIONALES

Les Journées Nationales de l'APMEP ont eu lieu à Bordeaux du 20 au 23 octobre 2018, avec comme thème « Les racines du vingt ».

Nous avons eu la chance d'y entendre Mireille Bousquet-Bélou pour la conférence d'ouverture sur les chemins auto-évitant et Gilles Doweck pour la conférence de clôture sur l'enseignement des mathématiques au temps des algorithmes.

Bien qu'ayant été un peu moins fréquentées que les années précédentes, ces Journées Nationales ont connu un succès important. Elles ont permis des échanges et des rencontres au travers des nombreux ateliers, mais aussi des réunions des Régionales et des commissions nationales, de la traditionnelle assemblée générale des Journées, des expositions et des stands de vente de livres et de matériel pédagogique, animés par les éditeurs, les fabricants de calculatrices, les IREM, des associations amies, et l'APMEP.

La réunion avec la communauté mathématique a été l'occasion de faire un bilan des premières annonces dans le cadre du plan Villani-Torossian et des réformes des lycées.

La réunion avec les collègues internationaux a permis de faire le point sur la mise place de la Fédération Francophone sur l'Enseignement des Mathématiques et les projets que les associations membres souhaitent construire ensemble.

La plage « questions d'actualité » à été organisée sous forme de tables rondes sur des thèmes liés à la réforme du lycée général et technologique et de la mise en œuvre de mesures préconisées par le rapport Villani-Torossian (les comptes-rendus sont disponibles sur le site).

## LE SEMINAIRE NATIONAL

Le séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'APMEP. Il a eu lieu les 9 et 10 juin 2018 au CISP Kellerman (Paris 13<sup>ème</sup>).

Face au déploiement des formations à distance (du type m@gistère) et au déficit majeur de formations proposées aux enseignants, le Bureau souhaitait approfondir sa réflexion sur la question avec les cadres de l'association. C'est pourquoi le thème était :

### « Formation continue : formation de proximité ou à distance ? ».

Le samedi matin, trois ateliers étaient proposés en parallèle :

- 1) Comment mettre davantage en valeur les ressources de l'APMEP comme formation pour les collègues ? (Julie Verscheldem et Alice Ernoult)

Cet atelier a été l'occasion d'une réflexion sur des modifications souhaitables pour le site internet de l'association. À l'issue du séminaire, un groupe de travail sur cette question a été constitué.

- 2) Quels collectifs d'enseignants permettent de diffuser au sein des établissements de nouvelles pratiques ? (Sophie Roubin et Agnès Gateau).

Le samedi après-midi chaque atelier a présenté un compte-rendu de ses travaux (publié en ligne), ce qui a nourri les échanges des participants.

En fin d'après-midi le samedi, s'est tenue la réunion des président.e.s de Régionales.

Le dimanche matin :

Conférence sur les « Lesson Studies » par Takeshi Miyakawa, suivi d'une discussion.

## 2.5 Lien avec les Régionales

Un nouveau dépliant de présentation de l'association a été conçu par le groupe chargé de la communication, des exemplaires sont tenus à disposition des régionales.

Quelques exemplaires du tiré-à-part d'*Au Fil des Maths* édité en mars ont été offerts à chaque régionale. En décembre certaines régionales ont reçu gratuitement 25 exemplaires du numéro 530 (les autres recevront le 531). Une liste de correspondant.e.s dans les ESPE a été constituée et mise à disposition des président.e.s de régionale.

Le bureau a sollicité en décembre les président.e.s de régionale pour transmettre à leurs adhérents une proposition de lettre à envoyer à leur député.e au sujet de la place des mathématiques dans la future voie générale du lycée.

La présidente s'est rendue à diverses journées et réunions de régionales : Bourgogne, Rennes, Basse-Normandie, Haute-Normandie.

### **3. Relations externes**

#### **3.1 Avec l'ADIREM**

L'APMEP participe aux travaux de l'ADIREM, œuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres à l'ADIREM qui est elle-même représentée par deux membres au Comité de l'APMEP en qualité d'invités permanents.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres au Comité scientifique des IREM.

L'ADIREM et l'APMEP participent conjointement au fonctionnement et au pilotage de la commission inter-IREM Publmath.

Le président de l'ADIREM a été invité par le Bureau national à la tribune des Journées Nationales de Bordeaux où il a pris la parole.

#### **3.2 Avec les autres associations et sociétés savantes**

L'APMEP invite traditionnellement à ses Journées Nationales les associations françaises et étrangères avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier : l'A<sup>2</sup>DEMTI, l'AFEF, Animath, l'APBG, l'APSES, l'ARDM, l'ATSM, la CFEM, le CIJM, Femmes et Mathématiques, la FESPM, MATH.en.JEANS, la SBPMef, Sésamath, la SFdS, la SIF, la SMAI, la SMF, l'UdPPC, l'UPS.

L'APMEP est également membre de la Conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes.

L'APMEP est représentée statutairement au Bureau de la CFEM. Cette commission organise en particulier la participation française aux congrès internationaux ICME tous les 4 ans et gère des aides financières venant du fonds de solidarité ICMI et des aides pédagogiques fournies par l'APMEP. La CFEM est un lieu privilégié d'échange entre ses différentes composantes.

L'APMEP est représentée au sein du conseil scientifique de la fondation Blaise Pascal.

L'APMEP a participé au comité scientifique de MathC2+ qui organise des stages de plusieurs jours pour les élèves avec des chercheurs en mathématiques.

L'APMEP et la SBPMef s'invitent mutuellement et traditionnellement à leurs manifestations annuelles, congrès, Journées Nationales.

L'APMEP a été représentée dans le jury du concours du meilleur article organisé par le Club Tangente (en partenariat avec CultureMath).

L'APMEP a été représentée pendant la journée organisée par la SIF au sujet de l'enseignement de l'informatique.

Tout au long de l'année, le bureau a, avec un certain nombre de ces associations partenaires, écrit et signé des textes adressés aux média et au Ministre de l'Éducation nationale pour exprimer ses inquiétudes quant aux réformes en cours.

### **3.3 Relations internationales**

Les statuts de la Fédération Francophone d'Associations pour l'Enseignement des Mathématiques (FFAEM) ont été déposés en préfecture de Paris au mois de mai 2018. Cette fédération a pour objectif de favoriser les échanges entre les associations membres sur les questions qui concernent l'enseignement des mathématiques.

Les associations membres sont l'A<sup>2</sup>DEMTI (Algérie), l'APAMS (Sénégal), l'APMEP (France), l'ATSM (Tunisie) et la SBPMef (Belgique).

Trois réunions se sont tenues en 2018 dans le cadre des congrès de la SBPMef au mois d'août, des Journées Nationales de l'APMEP en octobre et du congrès de l'ATSM en décembre.

Un site internet (<https://ffaem.fr/>) a été créé et il est convenu que la fédération présentera un atelier dans les congrès des associations membres.



### **3.4 Avec les syndicats d'enseignants**

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications. Elle essaie chaque année d'organiser une réunion avec les syndicats aux Journées Nationales.

Aux journées de Bordeaux, étaient représentés le SNES, le SGEN et l'UNSA. Les échanges ont porté sur nos positions respectives sur l'enseignement des mathématiques en général, suite à l'annonce du Ministre d'une concertation sur ce sujet.

### **3.5 Avec l'Institution**

L'APMEP est représentée au sein du Comité de pilotage de la Semaine des Mathématiques.

L'APMEP a été invitée et reçue dans le cadre des consultations sur les programmes de seconde et première générales et technologiques, par le CSP puis par la DGESCO au mois d'octobre et novembre 2018.

La présidente de l'APMEP a participé à la rédaction du Vademecum de mise en œuvre des Laboratoires de Mathématiques préconisés dans le rapport Villani-Torossian.

### **3.6 Avec la presse**

Les responsables de l'APMEP et en particulier sa présidente ont souvent l'occasion de s'exprimer dans les médias. Ce fut par exemple le cas au moment de la publication du rapport « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques » présenté le 12 février 2018 par C. Villani et C. Torossian et au sujet de la réforme du lycée général et technologique. Le bureau a aussi publié plusieurs communiqués de presse.

Une liste de contacts médiatiques est tenue à jour par Oriane Sallard, secrétaire de l'association en collaboration avec la présidente.

## **4. Conclusion**

Notre association reste un élément incontournable du paysage mathématique. Nous le voyons dans la fréquentation de notre site, dans les sollicitations diverses tant de la part d'associations, de sociétés savantes ou de l'institution pour son potentiel en tant qu'acteur de la formation des enseignants.

### III - RAPPORT FINANCIER 2018

Toutes les sommes sont en euros.

<b>RECETTES</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>I. Adhésions et abonnements</b>	<b>168 238.46</b>	<b>173 337.99</b>
Dont adhésions	155 541.70	141 685.00
Dont abonnements	12 696.76	31 652.99
<b>II. Ventes de brochures</b>	<b>13 852.63</b>	<b>24 171.79</b>
Ventes par le national	21 458.88	30 666.80
Quota à disposition des Régionales	-7 606.25	-6 495.01
<b>III. Publicité, partenariat</b>	<b>3 166.67</b>	<b>7 666.67</b>
<b>IV. Produits financiers</b>	<b>2 882.34</b>	<b>10 512.40</b>
Intérêts sur placements	2 882.34	10 512.40
<b>V. Prestations de service</b>	<b>28 789.65</b>	<b>53 449.61</b>
Frais d'envoi	1 854.43	2 393.98
Conventions et redevances	22 084.37	42 261.73
Séminaire et spécial Journées	4 850.85	8 793.90
<b>VI. Produits exceptionnels</b>	<b>2 492.36</b>	<b>42 378.29</b>
Dons, subventions	129.06	40 351.90
Autres produits de gestion courante	320.06	262.78
Produits exceptionnels sur opérations de gestion : frais 2017 non justifiés par les membres de l'association, ristournes 2017 non réclamées, écart CA/logiciel	2 043.24	1 763.61
<b>VII. Ristournes versées aux Régionales</b>	<b>-8 018.00</b>	<b>- 7 402.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>211 404.11</b>	<b>304 114.75</b>

<b>DÉPENSES</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>I. Publications</b>	<b>33 578.29</b>	<b>33 976.31</b>
BV + AFDM	29 894.46	23 281.53
Achat publications pour codiffusion	3 683.83	10 694.78
<b>II. Vie de l'association</b>	<b>160 603.98</b>	<b>188 443.58</b>
1. Frais de fonctionnement	42 969.60	36 921.35
Impressions diverses	9 879.35	5 742.10
Charges administratives, <i>essentiellement des dépenses d'affranchissement</i>	11 101.02	12 161.13
Locaux	8 796.32	8 876.29
Location matériel	9 067.62	8 220.20
Maintenance matériel	4 125.29	1 921.63
2. Traitement des employés, cotisations et charges sociales	35 458.05	33 815.89
3. Personnels extérieurs (cabinet comptable + social expert)	15 385.81	14 591.12
4. TVA non récupérable	566.03	-26.95
5. Mathscope	1 020.00	30 500.00
6. Remboursements de frais	65 204.49	72 642.17
<b>III. Frais de port et de routage</b>	<b>26 605.70</b>	<b>27 981.47</b>
BV + AFDM	24 535.94	25 961.06
Collecte courrier	2 069.76	2 020.41
<b>IV. Charges exceptionnelles</b>	<b>8 366.65</b>	<b>22 904.44</b>
Subvention publicité	0.00	0.00
Reversement abonnement jumelé	0.00	0.00
Livraison brochures	1 176.75	998.10
Dotation aux amortissements	5 484.70	10 090.17
Frais divers gestion	-2 302.22	3 788.08
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 189.67	2 721.84
Sous-traitance informatique	1 818.75	5 306.25
<b>V. Variation du stock</b>	<b>3 764.21</b>	<b>46.05</b>
<b>VI. Impôts sur les bénéfices</b>	<b>121.00</b>	<b>2 913.00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>233 039.83</b>	<b>276 264.85</b>
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-21 635.72</b>	<b>27 849.90</b>

**BILAN AU 31 / 12 / 2018**

<b>ACTIF</b>	01/01/2018 au 31/12/2018 Valeur nette	01/01/2017 au 31/12/2017 Valeur nette
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Constructions	33 519	35 806
Autres immobilisations corporelles	14 804	18 002
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15	15
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>48 338</b>	<b>53 823</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
STOCKS		
Produits intermédiaires	70 461	74 225
Marchandises	- 9 022	- 10 260
CREANCES		
Créances redevables	19 046	30 095
Autres	5 775	810
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50 156	50 016
DISPONIBILITES	326 827	351 946
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 224	1 124
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>465 961</b>	<b>498 964</b>
<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>	<b>514 299</b>	<b>552 787</b>

**BILAN AU 31 / 12 / 2018 (suite)**

<b>PASSIF</b>	01/01/2018 au 31/12/2018 Valeur nette	01/01/2017 au 31/12/2017 Valeur nette
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
FONDS PROPRES		
Réserves	448 374	420 524
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 21 636	27 850
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>426 738</b>	<b>448 374</b>
<b>DETTES</b>	<b>0</b>	<b>3 782</b>
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 078	12 783
Dettes fiscales et sociales	5 317	12 070
Redevables créditeurs	3 990	6 205
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	23 512	20 774
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	41 663	48 798
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>87 560</b>	<b>104 413</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>514 299</b>	<b>552 787</b>

## COMMENTAIRES

### 1. RAPPORT FINANCIER

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi, toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2018.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2018 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

#### Côté Recettes

##### *1. Cotisations et abonnements*

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2018 : c'est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2018, les cotisations perçues sont celles de l'année 2019 et non celles de l'année 2018.

La distinction « **Adhésions** », « **Abonnements** » a un autre sens cette année que les années précédentes. Désormais dans les cotisations que vous payez, il n'y a plus de part abonnement. Ce qui explique la forte diminution de ce poste. La ligne « Abonnements » correspond désormais au choix de « Au Fil Des Maths » par les Etablissements qui, rappelons-le une nouvelle fois, ne peuvent pas adhérer.

Vous pourrez constater qu'en 2018, en cohérence avec ce qui vient d'être dit, la partie « Adhésions » augmente mais la partie « Abonnements » diminue fortement, ce qui ne permet pas le redressement du chiffre d'affaires.

	2009	2010	2011	2012	2013
Adhésions	196 875	183256	182 767	199 703	172 327
Abonnements	75 748	66 142	48 129	22 829	51 791
TOTAL	272 624	249 399	230 896	222 533	224 118
Adhérents	3 504	3 313	3 259	3 124	3 246

	2014	2015	2016	2017	2018
Adhésions	169 204	171 407	152 053	141 685	155 541
Abonnements	46 441	43 202	33 541	31 653	12 697
TOTAL	215 645	214 609	185 595	173 338	168 238
Adhérents	3 277	3 242	3 041	2 494	2 470

Notre secrétaire Oriane Sallard effectue un travail efficace de suivi des adhérents et des établissements qui oublient de payer leur cotisation ou leur abonnement, ou de renouveler leurs adhésions.

## *II. Vente de brochures*

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance. La nouvelle base adhérents et la possibilité de vente en ligne qui l'accompagne a vu le jour au premier octobre 2014.

## *III. Publicité*

Dans cette somme figure les recettes publicitaires payées par des éditeurs ou des fabricants de calculatrices pour une page de publicité dans la revue Au Fil Des Maths.

## *IV. Produits financiers*

Nous disposons depuis quelques années au CME (Crédit Mutuel Enseignant) de deux comptes : un compte courant et un livret bleu associations qui est rémunéré. Toutes les recettes dont nous disposons sont systématiquement placées sur le livret bleu, seul un fond de roulement indispensable pour les paiements par prélèvements n'est pas rémunéré.

Les réserves étaient placées sur un compte intitulé « Tonic croissance » qui est arrivé à échéance en 2017. C'est pourquoi en 2017 nous avons perçu des produits financiers assez élevés. Nous avons été obligés de le clôturer et de le remplacer par d'autres placements à long terme.

## *V. Prestations de service*

Nous nous étions félicités l'an dernier du montant des recettes occasionnées par les conventions et redevances qui dépassaient les 40 000 €. Elles augmentaient d'année en année, mais cette année elles sont en forte diminution. Nous sommes revenus au niveau de l'année 2014. Ce sont les recettes occasionnées par les photocopies de nos documents, ainsi que par les documents prélevés sur le site. Il faut absolument les déclarer dans les établissements lors des enquêtes ponctuelles. Ce sont des recettes qui ne sont pas du tout négligeables puisqu'elles nous permettent d'équilibrer les comptes, et qui reflètent la diffusion de nos documents.

## *VI. Produits exceptionnels*

L'an dernier, l'APMEP avait perçu du Ministère une subvention de 40 000 € dans le cadre du projet Mathscope monté par l'APMEP et certains de nos partenaires, à charge pour nous de leur en reverser une partie : figurait donc 40 000 € en recette et 30 500 € en dépense. L'an dernier au bilan apparaissait une ligne intitulée « Fonds dédiés » d'un montant de 3 782 €, c'était le solde de cette subvention qui n'a pas encore été utilisé. Il a été réintégré cette année dans les frais divers de gestion en négatif, c'est donc devenu une recette.

## *VII. Ristournes aux Régionales.*

Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées.

La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2019. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2018, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2018 (voir préambule).

## **Côté dépenses**

### *I. Publications*

Nous éditions cinq Bulletins, six BGV, quatre PLOT,. En 2018 nous n'avons édité que 4 numéros d'Au Fil Des Maths qui est une revue trimestrielle. Mais la revue étant en couleur, son prix de revient est plus élevé. Les éditions de brochures et rééditions, ainsi que des co-diffusions sont toujours au catalogue de l'association.

### *II. Vie de l'Association*

L'entreprise Horizon qui éditait notre bulletin a fait faillite. Il est désormais édité par Corlet.

### *III. Frais de port et de routage*

C'est un poste qui est désormais stable.

### *IV. Charges exceptionnelles :*

Dotations aux amortissements

C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...).

Sous-traitance informatique



Ce sont les sommes versées à Bertrand Couturier, auto entrepreneur, pour la résolution des problèmes liés à Prestashop.

*V. Variation du stock*

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2018) - valeur du stock final (au 31/12/2017).

*VI. Impôts sur les bénéfices*

Nos réserves « liquides » sont placées sur un compte rémunéré. Les intérêts sont imposables à l'impôt sur les sociétés au taux de 24 %. Les intérêts ayant fortement baissé cette année, l'impôt de ce fait aussi...

## **2-BILAN.**

Il indique la « richesse » globale de l'Association.

On y lit que l'exercice 2018 est déficitaire de 21 635.72 €

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité National le 23 mars 2019.

## **IV - RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL**

Conformément aux statuts en vigueur, le quart du Comité national est à renouveler en 2019.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

Suite à la modification de ce règlement, des candidats peuvent se présenter pour leur Régionale lorsqu'un siège est vacant pour la durée restante de ce mandat. Dans ce cas, tous les adhérents peuvent voter mais l'on a tout de même indiqué la Régionale concernée entre parenthèse.

### **DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE**

#### **Anne-Sophie AUTESSERRE (Lycée Raoul Follereau, Nevers)**

Professeure certifiée depuis plus de 20 ans, j'ai enseigné en collège en Lorraine pendant 16 ans, je suis depuis la rentrée 2012 dans un lycée de la Nièvre (département fortement rural). Je suis adhérente à l'APMEP depuis mon année de stage et j'ai participé à de nombreuses journées nationales. J'ai été élue au comité national de 2014 à 2018.

Je suis présidente de la régionale de Bourgogne depuis février 2016 et la préparation des journées nationales à Dijon est une grande aventure. En ces temps de bouleversements importants, je propose ma candidature au prochain comité pour représenter au mieux la régionale et participer ainsi plus activement à la vie de l'association.

#### **Jean-Baptiste CIVET**

J'enseigne les Mathématiques depuis 16 ans. Je suis, actuellement, affecté au collège du Roy d'Espagne à Marseille.

Je suis aussi formateur académique depuis plus d'une dizaine d'années. J'interviens notamment dans la formation continue sur les modules "Résolution de problèmes en Mathématiques à l'aide du numérique" et "Enseignement de l'algorithmie". J'ai régulièrement des stagiaires en responsabilité.

Je suis aussi chargé de mission auprès de la Délégation Académique au Numérique Educatif (DANE Aix Marseille) pour diverses missions de supervision et de formation notamment "d'accompagnement à l'usage pédagogique des tablettes".

J'anime dans mon établissement un atelier scientifique en collaboration avec le professeur de SVT.

Je fais partie de l'IREM de mon académie (groupe Mathématiques et Jeux) et suis, bien sûr, investi dans ma régionale de l'APMEP.

J'ai déjà pu, par le passé, être membre du comité national de l'APMEP et souhaite, de nouveau, y entrer.

### **Frédéric DE LIGT (Régionale de Poitou-Charentes)**

Enseignant de mathématiques depuis une trentaine d'années, j'ai pu découvrir différents publics, à l'étranger, en banlieue parisienne, en zone rurale, en collège ou en lycée. Mon engagement dans l'association date d'une quinzaine d'années, et j'y ai progressivement pris des responsabilités, tant au sein de ma Régionale, en assurant sa présidence par deux fois, qu'au niveau du National, en occupant le siège de représentant de ma Régionale au Comité National ou à titre individuel. Mon mandat en tant que représentant au Comité National a expiré en juin mais aucune personne ne s'est proposée au renouvellement du siège réservé à notre Régionale. Pourtant notre présence au Comité National est importante puisque notre Régionale s'est portée candidate aux Journées Nationales de 2021. Aussi je me porte à nouveau candidat pour prolonger mon mandat.

### **Bernard EGGER**

Professeur en classe préparatoire ECE depuis 2002, j'ai précédemment enseigné en collège, puis en lycée pendant de nombreuses années.

Président de la Régionale d'Aix-Marseille pendant six ans, j'ai été élu au Comité National de juin 2008 à juin 2012. Pendant ces quatre années, j'ai fait partie du Bureau National comme Trésorier puis comme Secrétaire. Après une année de césure, j'ai été élu au Comité National et je suis devenu président de l'APMEP de 2013 à 2017.

Depuis septembre 2017, je suis chargé de mission pour MathsScope, plateforme pédagogique pour laquelle je me suis largement investi lors de sa création et de sa mise en œuvre.

Depuis septembre 2018, je représente l'APMEP au groupe d'experts en charge des programmes de l'option Maths complémentaires de la future classe de terminale.

Je souhaite revenir au Comité National pour continuer à travailler avec l'association à l'anticipation et à l'accompagnement des mutations

importantes qui ne vont pas manquer de toucher l'enseignement en général et celui des mathématiques en particulier.

### **Yves FARCY (Régionale de Toulouse)**

Enseignant contractuel de mathématiques en collège et en lycée entre 2013 et 2016, j'ai obtenu le CAPES en 2017, année où j'ai adhéré à l'APMEP.

C'est aux journées nationales de Nantes que j'ai réellement découvert la vitalité de l'association, l'engagement et l'inventivité des enseignants, l'ouverture et la qualité des débats.

Je me suis alors investi dans la Régionale et intégré l'Ires de Toulouse, académie où je suis en poste en collège depuis la rentrée 2018.

En cette période difficile et incertaine de réforme et de remaniements, je souhaite m'investir plus avant en participant au comité national pour améliorer la circulation des idées, le partage des points de vue et l'analyse des expériences qui font notre quotidien et rendent cette association *vivante*.

Ma candidature reçoit le soutien du comité de la régionale de Toulouse.

### **Mélusine KUMMER (Régionale Ile de France)**

Enseignante depuis 14 ans dans un collège de l'académie de Créteil, je suis adhérente de l'APMEP depuis ma titularisation et profite des échanges et ressources que permet l'association. Depuis 2011, je m'y investis également : d'abord en tant que membre du comité de la Régionale Île-de-France, puis plus activement en tant que présidente du comité de la Régionale depuis 2013. Je participe ainsi à la réflexion et à la mise en place d'actions à destination des enseignants de mathématiques en Île-de-France. En cette période de réformes, je souhaite participer aux débats et assurer la liaison entre le comité national et la régionale.

### **Audrey LAUGIER (Régionale Nice-Corse)**

Enseignante agrégée (maths et ISN) en lycée depuis 10 ans, je suis également tutrice établissement, membre active de la cellule académique chargée des Olympiades de Mathématiques, membre de jurys de concours, interrogatrice en CPGE, membre active du groupe numérique académique mathématiques, membre du conseil pédagogique de mon établissement, professeur principal tous les ans, et j'interviens dans la formation académique. Pour ces diverses tâches ou missions, l'APMEP, ses ressources,

ses publications et ses réflexions m'ont toujours été très utiles et très instructives, toujours rigoureuses, à jour et détaillées.

C'est donc tout naturellement que je souhaite constituer à mon tour l'un des maillons actifs de cette formidable chaîne éclectique, qui permet à l'APMEP d'être cette balise précieuse, et parfois inespérée, empreinte de dynamisme et de communauté.

Et d'autant plus dans ce contexte troublé de refonte du système éducatif et des programmes, de changement de pratiques et de modalités d'évaluation, de création de nouvelles disciplines ou spécialités, de nouvelles compétences exigibles des enseignants... Il m'apparaît indispensable d'œuvrer pour que l'APMEP conserve son rôle de lanterne, toute son influence et sa légitimité, et pour qu'elle contribue à une mise en place cohérente, réfléchie et réaliste de tous ces changements, permettant ainsi à nos métiers, nos élèves, nos familles... de se projeter dans un avenir serein et éclairé.

Et cela passera par des débats et consultations régionaux, dont les conclusions seront rapportées au niveau national et de nouveau débattues pour adopter une position commune réfléchie et représentative.

Ces raisons sont de celles qui m'ont amenée logiquement à présenter ma candidature au comité national, lorsque l'occasion s'est présentée à moi par le biais de la régionale, puisque cette instance me semble toute désignée pour apporter ma petite pierre à cet ambitieux édifice.

### **Christophe Mondin**

Enseignant de mathématiques à l'ESPE d'Aquitaine, j'interviens dans le master MEEF 1<sup>er</sup> degré et dans le master MEEF second degré parcours PLP mathématiques sciences physiques dont je suis le responsable. La réforme de la formation en 2013 a créé les ESPE avec des masters MEEF. Il est important de veiller à ce que la formation de niveau master soit mise en œuvre dans le cadre de l'enseignement supérieur public.

Être enseignant, être formateur c'est intégrer un collectif de personnes au service de l'éducation et de formation des élèves et des étudiants dans le cadre des établissements publics.

La voie professionnelle de l'éducation nationale est en cours de mutation. De nouveaux programmes et de nouvelles modalités pédagogiques seront mises en œuvre à la rentrée 2019. Il est important de veiller à ce que l'enseignement contribue à développer pour chaque élève de leur

potentialité notamment à travers les programmes mais aussi à travers la formation continue.

Tout au long de ma carrière d'enseignant, j'ai toujours défendu un enseignement des mathématiques au service de la formation scientifique des élèves qui leur permettent de mieux appréhender le monde qui les entourent et d'exercer un esprit critique.

Je suis convaincu que la formation des élèves sera d'autant plus pertinente que la formation initiale et la formation continue des enseignants seront développées dans des structures universitaires alliant la culture disciplinaire, didactique et épistémologique.

L'APMEP depuis sa création contribue à défendre une école qui soit un lieu de coopération, de formation qui permettent à tous les acteurs de la communauté éducative de développer leurs compétences. Je partage pleinement cette vision de l'école.

Pour ces raisons, je postule au comité de l'APMEP.

### **Céline MONLUC**

Adhérente depuis quasiment le début de ma carrière, j'ai longtemps été une simple consommatrice des publications et des journées proposées par l'association.

Depuis quelques années, je fais partie du bureau de la régionale de Haute-Normandie.

Aujourd'hui, mes enfants ayant grandi et étant autonomes, je profite de "l'appel géant à candidatures" pour me présenter au Comité National avec l'idée de participer plus activement à la vie de l'association.

Au moment où le lycée va connaître de profonds changements avec la mise en place de la réforme du bac et où se créent, comme dans le lycée où je travaille, des labos de maths, il me paraît important de participer aux réflexions de l'APMEP sur ces thèmes.

### **Aude PICAUT**

Professeur titulaire depuis trois ans et TZR dans l'académie Nancy-Metz, j'ai découvert l'APMEP lors de mon année de stage en 2016. Les nombreuses ressources de L'APMEP notamment les brochures « jeux », ont été d'une grande aide lors de cette première année et continuent à l'être au quotidien.

Depuis, j'ai participé aux journées nationales de Nantes et Bordeaux, très riches en échanges et partages avec des collègues de toute la France. Par

ailleurs, lors de la journée régionale de Lorraine de 2018, j'ai intégré le comité régional et ai ainsi pu me rendre compte des réels enjeux et de l'impact de l'association au niveau de la Lorraine. C'est aussi lors des réunions du comité régional que j'ai appris qu'il y avait un appel à candidature pour représenter la région au comité national.

Pour parfaire mon implication dans cette association dynamique et très active sur le devenir de l'enseignement des mathématiques, je souhaite, avec le soutien du comité régional, me présenter au comité national.

### **Sébastien PLANCHENAU (Régionale d'Île-de-France)**

Enseignant depuis 7 ans au collège Mondétour aux Ulis dans l'académie de Versailles, j'ai eu à cœur d'enrichir mes pratiques afin de faire réussir l'ensemble de mes élèves. C'est à travers les différentes ressources de l'association, les journées et rencontres, grâce à la richesse des différents échanges que ma pratique et ma vision de l'enseignement des mathématiques ont pu évoluer. C'est pourquoi depuis plusieurs années, je souhaite m'impliquer plus activement dans l'association.

Entre les réformes des lycées, les modifications de programmes, les réflexions sur la formation initiale et continue, ... et la mise en œuvre du rapport Torossian-Villani, nous sommes à un tournant de l'enseignement des mathématiques. Il me semble plus qu'impératif de faire entendre la voix des acteurs du terrain. Pour que l'APMEP joue pleinement ce rôle, elle a besoin d'un comité dynamique et représentatif.

C'est pourquoi, je me présente au comité national de l'APMEP pour y représenter la régionale Île-de-France, afin de faire connaître, de porter et défendre ses idées, vos idées, vos voix.

### **Stéphane RENOUF**

Je suis professeur certifié depuis 1999. J'ai exercé en Collège pendant 15 ans et suis actuellement en lycée. Etant passionné par l'informatique, j'ai obtenu mon habilitation ISN et enseigne aussi cette spécialité. J'ai aussi obtenu mon Certificat d'Aptitude pour l'Enseignement Aéronautique, et participe à la préparation des élèves au Brevet d'Initiation à l'Aéronautique. L'enseignement et la création de ressources sont pour moi une passion. J'ai fait partie de l'équipe des auteurs du manuel Sésamath où j'ai apprécié le travail collaboratif.

J'ai découvert l'APMEP en 1999 en dévorant plusieurs BGV, depuis je lis les différentes publications avec toujours autant de plaisir et participe régulièrement aux régionales.

J'ai commencé à m'investir en participant aux régionales, puis cette année en animant un atelier Astropi et en participant au comité. J'aimerais m'investir davantage dans l'APMEP pour continuer à promouvoir les mathématiques et le travail collaboratif.

### **Nathalie ROTH (Régionale de Nantes)**

Je suis enseignante certifiée de mathématiques au lycée Douanier Rousseau de Laval depuis 4 ans. J'ai exercé dans 3 collèges ZEP les années précédentes. J'aime échanger sur les pratiques et faire partie d'une équipe. Je suis membre de l'APMEP depuis plusieurs années et ai participé aux Journées Nationales pour la première fois cette année. Dans le contexte actuel où les évolutions de notre métier sont nombreuses et pas toujours réjouissantes, j'y ai trouvé de l'enthousiasme, du dynamisme et un partage de travaux innovants avec une énergie à les communiquer. L'APMEP permet à tous les enseignants de mathématiques, de la maternelle à l'université, actifs ou retraités, de participer ensemble à l'amélioration de la transmission de notre discipline. Aussi j'aimerais faire partie de cet élan, c'est pourquoi je propose ma candidature comme membre du Comité National de l'association.

### **Sébastien SOUCAZE (Régionale de Lyon)**

À titre personnel, ce qui a motivé mon implication dans l'APMEP, est la conviction qu'il est fondamental pour notre profession qu'il existe des lieux d'échanges et de réflexions indépendants de toutes hiérarchies ou calendrier. Président de la Régionale de Lyon, j'ai participé à l'organisation de Journées Nationales de Lyon en 2016. Depuis je consacre la plus grande partie de mon engagement au sein de l'APMEP au groupe Journées Nationales au sein duquel j'assume en particulier le développement et l'administration du site des journées. Je présente aujourd'hui ma candidature au comité national en tant que représentant de la régionale de Lyon.